

Département des Affaires Juridiques
Décision : DAJ2025-128

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2014-062
relative à la création de l'unité mixte de recherche U1123 et nommant Madame Corinne ALBERTI
directrice de l'unité ;

Vu la décision Inserm n°DAJ2019-4
renouvelant l'unité mixte de recherche U1123 ;

Vu la décision Inserm n°DAJ2024-116
renouvelant l'unité mixte de recherche U1123 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2025-1
renouvelant l'unité mixte de recherche U1123 et prolongeant Madame Corinne ALBERTI dans ses
fonctions de directrice de l'unité ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Karine CHEVREUL est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de
recherche U1123, intitulée « ECEVE : Evaluation et reCherchE en services et
politiques en santé pour les populations VulnérablEs », jusqu'au 31 décembre
2029.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025.

Didier SAMUEL